

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 11254

présenté par

M. Brun, M. Bazin, Mme Beauvais, Mme Bonnard, M. Bony, Mme Brenier, M. Cattin,
M. Cherpion, M. Door, Mme Kuster, M. Leclerc, M. de la Verpillière, Mme Meunier, M. Reiss,
M. Saddier, M. Vatin, M. Descoeur, M. Dive et M. de Ganay

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, supprimer le mot :

« universel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par souci de sincérité, cette réforme prévoyant déjà de nombreuses exceptions, il convient de supprimer le mot « universel ».